

Art contemporain et droit d'auteur

Toute oeuvre d'art est-elle une
oeuvre au sens du droit d'auteur?

Julien Cabay

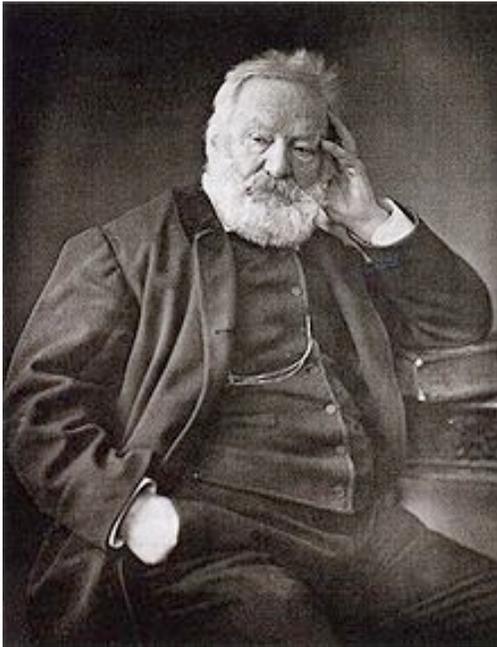
Aspirant au FNRS

Unité de droit économique de l'ULB

L'oeuvre au sens du droit d'auteur : généralités

- Art. 2, (1), Convention de Berne :

« Les termes 'oeuvres littéraires et artistiques' comprennent toutes les productions du domaine littéraire, scientifique et artistique, quel qu'en soit le mode ou la forme d'expression (...) »



Oeuvre



L'oeuvre au sens du droit d'auteur : généralités

- La forme (= perceptible aux sens ; >< idée)
- L'originalité (= empreinte de la personnalité de l'auteur ; ≠ nouveauté)
- Indifférence à l'égard du mérite et de la destination

Constat

- L'art et le droit : deux vérités différentes
- Le droit d'auteur : deux vérités différentes

Les deux lectures de la notion d'oeuvre

Fig. 1 : Œuvre littéraire et
artistique

Œuvre d'art

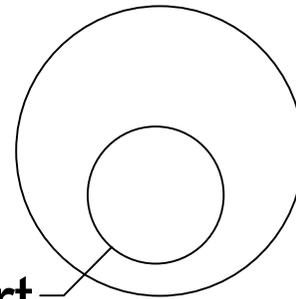
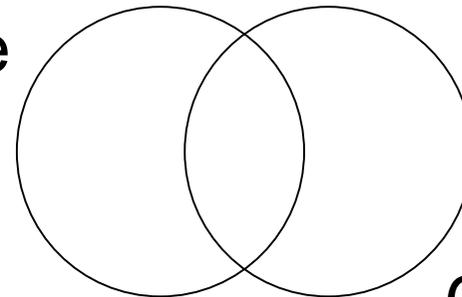


Fig. 2 : Œuvre littéraire
et artistique

Œuvre d'art



L'art et le droit avant Duchamp

- Construction du droit d'auteur (fin XVIIIe-fin XIXe s.)
- Pas de définition de l'oeuvre ; considérations esthétiques
- Définition de l'art // définition du beau
- Indifférence à l'égard du mérite et de la destination
- CCL : oeuvre d'art \in oeuvre en droit d'auteur

Marcel Duchamp



Marcel Duchamp, *Fountain*, 1917, ready-made

Marcel Duchamp



Marcel Duchamp, *Sèche-bouteille*, 1914, ready-made

L'art et le droit après Duchamp

- Art conceptuel, dématérialisé
- Joseph Kosuth : « *Tout art (après Duchamp) est conceptuel* »
- Forme? (>< idée)
- Originalité? (>< simple choix)
- Q° : Le droit d'auteur a-t-il vocation à protéger toute création artistique?

Les affaires *Christo*



Christo et Jeanne-Claude, *The Pont-Neuf Wrapped*, 1975-1985, Paris

Les affaires *Christo*



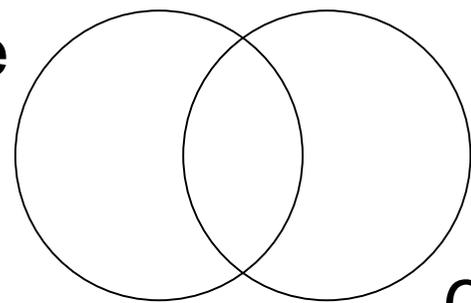
Christo et Jeanne-Claude, *Wrapped Reichstag*, 1971-1995, Berlin



Les affaires *Christo*



Œuvre littéraire
et artistique



Œuvre d'art

L'affaire *Paradis*



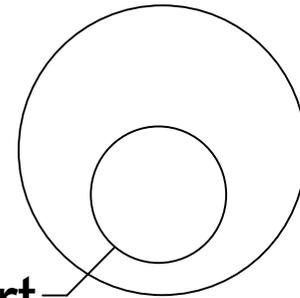
Jakob Gautel, *Paradis*,
 Installation au CHS de
 Ville-Evrard, 1990, dans le
 cadre de la manifestation
*Pour un espace de
 recherche et de production*

L'affaire *Paradis*



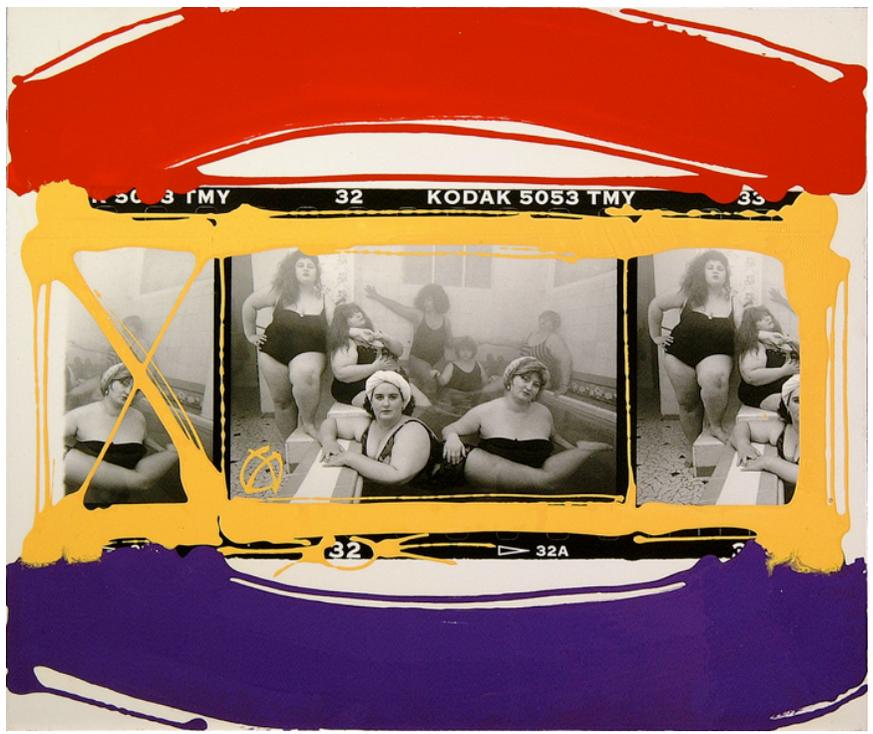
Œuvre littéraire et
artistique

Œuvre d'art



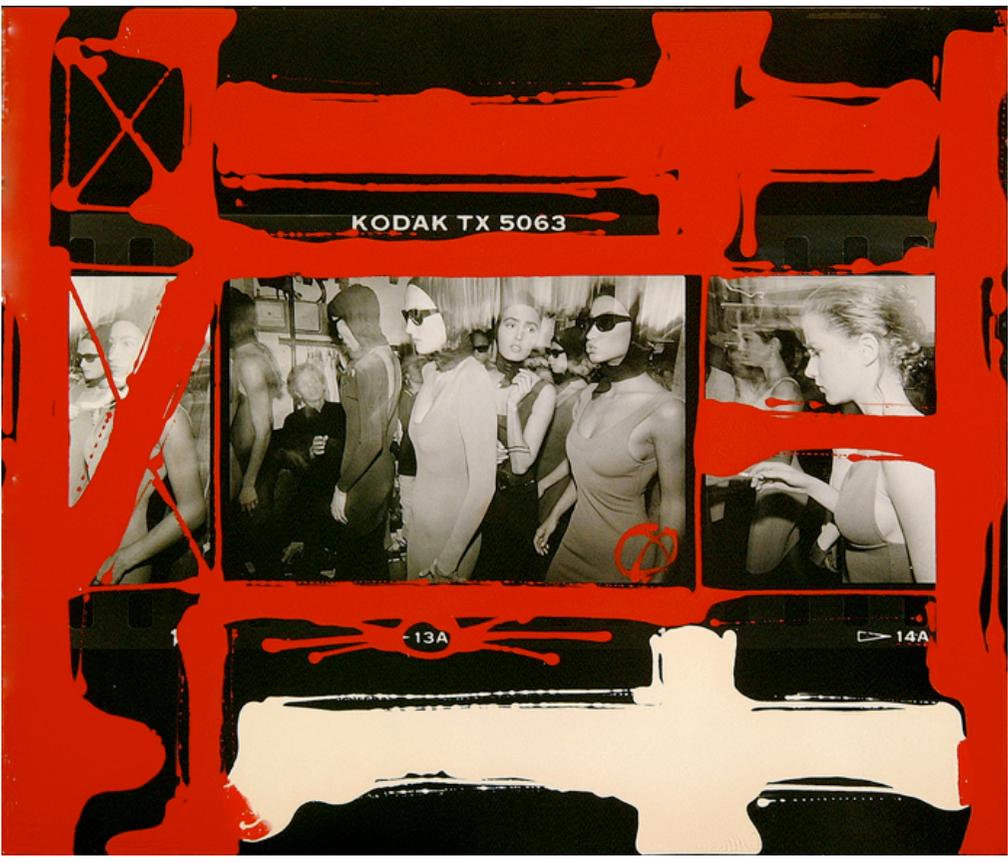


Les affaires *William Klein*





Les affaires *William Klein*



Les affaires *William Klein*



Klein



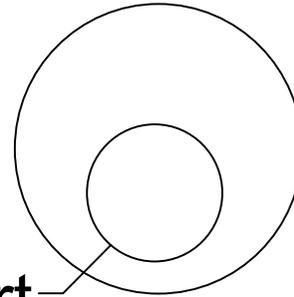
><

Galliano

Les affaires *William Klein*

Fig. 1 :

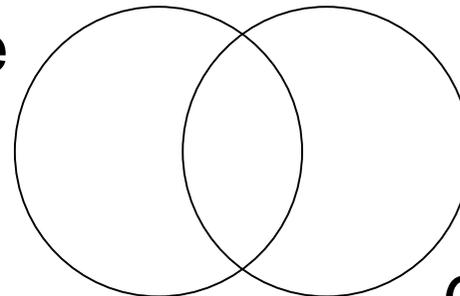
Œuvre littéraire et
artistique



Œuvre d'art

Fig. 2 :

Œuvre littéraire
et artistique



Œuvre d'art

L'affaire *Spoerri*

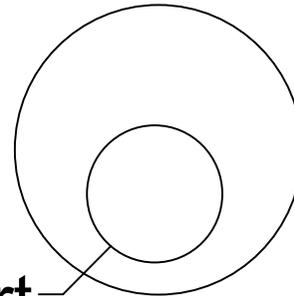


Daniel Spoerri, *Repas hongrois*, 1963, tableau-piège

L'affaire *Spoerri*

Fig. 1 :

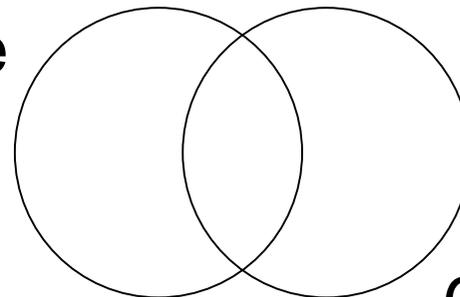
Œuvre littéraire et
artistique



Œuvre d'art

Fig. 2 :

Œuvre littéraire
et artistique



Œuvre d'art

Conclusion

- La vérité de l'art s'arrête là où commence celle du droit
- La vérité du droit s'arrête là où commence celle de l'art